



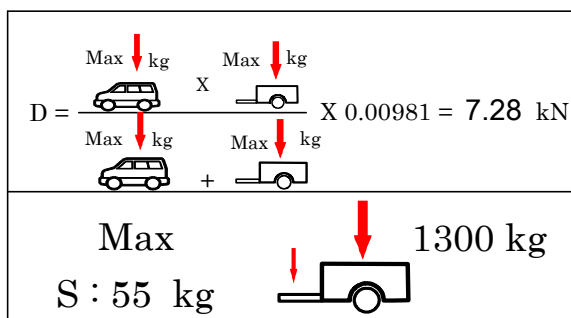
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE
OPEL CORSA

N° CE : e11*94/20*6512*00



BOISNIER SAS

REF.: 06182



REF.: 06182

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

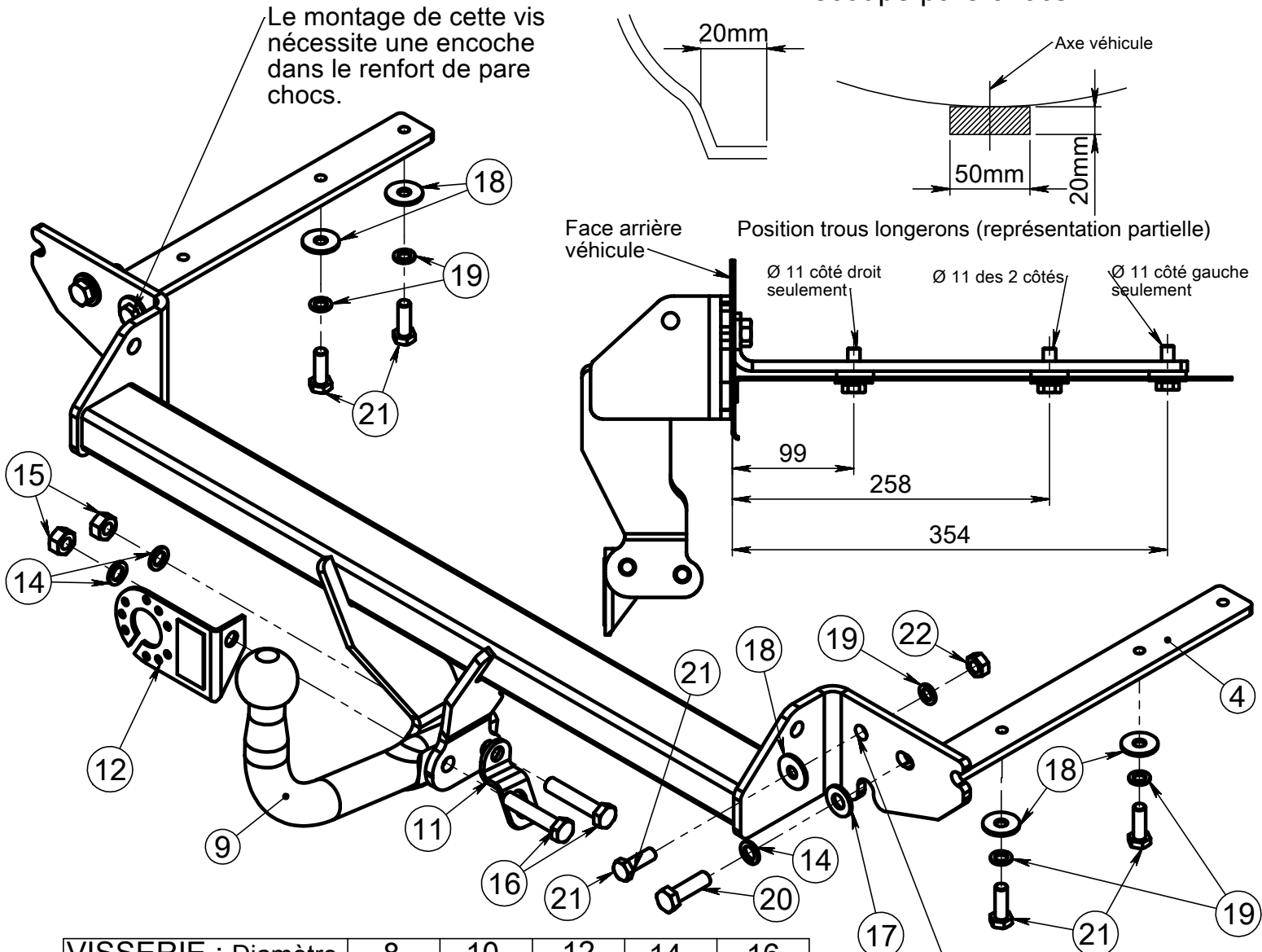
OUI
OUI

Découpe :
Découpe visible :

OUI
NON

- Déposer les feux pour faciliter le déclipsage du pare chocs.
- Déposer le pare chocs (2 vis dessous, 2 vis sous chaque aile, 2 vis derrière la plaque d'immatriculation).
- Déposer le renfort de pare chocs.
- Sous les longerons, percer à Ø 11 les trous manquant à l'aide des côtes du schéma ci-contre.
- Positionner et assembler l'attelage sans serrer avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre, en introduisant les bras dans les longerons.
- Pour remettre le renfort de pare chocs, il est nécessaire d'y pratiquer une encoche au droit des vis repérées sur le schéma.
- Remonter le renfort de pare chocs en bloquant toute la visserie (voir tableau des couple des serrage).
- Remonter le pare chocs.


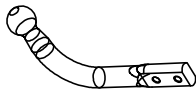











Découpe pare chocs



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
Couple de serrage C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

Le montage de cette vis nécessite une encoche dans le renfort de pare chocs.

REF.: 06182

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	4	2	BRAS DROIT ET GAUCHE	0618240
	9	1	COL DE CYGNE 260/22	001026
	11	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	12	1	SUPPORT PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	14	4	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	15	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	16	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	17	2	rondelle 13x27x2,5 NFE 25-513	700.34.13027025
	18	6	rondelle 10,5x30x2,5 DIN9021	700.34.10530025
	19	6	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	20	2	vis EF DIN 933 M12x40 zn	700.03.12040
	21	6	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
	22	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10

POSE : INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).